

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18888 - 73ÈME ANNÉE

Nouvelle menace sur les victimes des politiques
qui ne cessent d'échouer

Sanctionner les chômeurs : aucune création d'emploi



L'emploi est le problème numéro un à La Réunion. Trois annonces sur ce sujet ont eu lieu au cours des derniers jours : baisse de 50 millions d'euros des crédits alloués par l'État à Pôle emploi, augmentation du nombre de travailleurs inscrits à Pôle emploi et durcissement des sanctions contre les chômeurs. Les mesures proposées ne créeront pas d'emploi, bien au contraire car 1200 seront supprimés à Pôle emploi.

Hier, la publication des derniers chiffres du chômage a montré une nouvelle fois l'impasse dans laquelle se situe La Réunion. Plus de 181.000 Réunionnais étaient inscrits à Pôle emploi fin novembre, ce chiffre ne diminue pas. Il a augmenté depuis le mois d'octobre.

Si la priorité de ce gouvernement était la lutte contre le chômage, nul doute qu'il concentrerait ses efforts dans le renforcement de Pôle emploi. C'est en effet le service public de lutte contre le chômage. En toute logique, le Parti communiste réunionnais propose d'aller dans ce sens. Il revendique la publication de toutes les offres d'emploi par Pôle emploi, afin que tous les Réunionnais à la recherche d'un travail puissent avoir accès gratuitement, en toute transparence et de manière égale aux possibilités de sortir du chômage.

1200 postes supprimés à Pôle emploi

Mais le gouvernement a décidé d'aller dans l'autre sens, en baissant de 50 millions d'euros la contribution de l'État au fonctionnement de Pôle emploi. Cette décision n'a pas manqué de faire réagir le CGT. Dans un communiqué publié le 20 décembre, le syndicat constate que « le gouvernement sabre de 50 millions d'euros les moyens alloués à Pôle Emploi, ce qui va se traduire par la suppression de près de 1200 postes dont 300 CDI et des contrats aidés. À la place, 3200 contrats de services civiques seront conclus : Pôle Emploi va donc détruire des emplois de personnels qualifiés pour créer de la précarité ! Bel exemple de double langage du gouvernement au moment où s'ouvre la « concertation » sur une réforme de l'assurance chômage ».

Au sujet de cette concertation sur l'assurance chômage, elle relève des partenaires sociaux. Représentants des salariés et des patrons doivent se mettre d'accord. S'il y a un blocage, alors le gouvernement peut intervenir. Et de son point de vue, l'objectif est de mettre encore plus la pression sur les victimes des politiques qui se succèdent : les chômeurs.

Des chômeurs disparaîtront

En effet, le gouvernement met en



place des mesures qui permettent de licencier plus facilement. Ce qui veut dire que le risque d'être au chômage sera plus important. Et pas question pour lui de compenser cette hausse du risque. Il propose en effet de renforcer les sanctions contre les chômeurs accusés de ne pas rechercher activement un travail. À La Réunion, compte-tenu du chômage de masse, de la corruption et de ses passe-droits qui entravent l'accès à l'emploi, il est bien difficile de ne pas se décourager face aux nombreuses demandes d'entretien qui restent sans réponse. Ce sentiment est amplifié par le fait de voir que le système permet à des per-

sonnes d'arriver dans l'île avec la garantie d'un emploi, qui peut même être accompagné par celui d'un logement.

Sanctionner les victimes du système ne créera aucun emploi. Par contre, cela peut faire baisser les statistiques du chômage, car des travailleurs seront radiés abusivement, ou seront encore plus découragés et ne renouvelleront même plus leur inscription à Pôle emploi.

Face à ce projet de casse sociale, il est urgent d'œuvrer à un rassemblement pour une autre politique.

M.M.

50 millions d'euros de moins pour Pôle emploi

Dans un communiqué publié le 20 décembre, la CGT dénonce la baisse de 50 millions d'euros des crédits alloués par l'État à Pôle emploi.

« La CGT s'oppose à la baisse de la participation de l'État et a voté contre le budget de Pôle Emploi lors du conseil d'administration du 19 décembre 2017. D'autres organisations syndicales se sont abstenues, signe d'énervement, tandis que le Medef approuvait.

Le gouvernement sabre de 50 millions d'euros les moyens alloués à Pôle Emploi, ce qui va se traduire par la suppression de près de 1200 postes dont 300 CDI et des contrats aidés. À la place, 3200 contrats de services civiques seront conclus : Pôle Emploi va donc détruire des emplois de personnels qualifiés pour créer de la précarité ! Bel exemple de double langage du gouvernement au moment où s'ouvre la « concertation » sur une réforme de l'assurance chômage.

La CGT entend y défendre notamment une amélioration du service rendu aux demandeurs d'emploi et empêcher le durcissement des sanctions à leur encontre.

Le service public de l'emploi a besoin d'un développement : Pôle emploi est en sous-effectif et les personnels en souffrance. Les salariés de Pôle emploi revendiquent de pouvoir faire correctement leur travail pour répondre aux salariés privés d'emploi dont moins de la moitié est indemnisée. Ceux-ci ne demandent qu'à travailler et refusent d'être stigmatisés. Ils et elles veulent être indemnisés correctement.

La CGT affirme que la prochaine réforme de l'assurance chômage doit être l'occasion de renforcer les droits des chômeurs et donc le service public de l'emploi. »

Edito

« Mieux vaut des travailleurs pauvres que des chômeurs bien indemnisés »

Le Canard enchaîné d'hier a publié une proposition du gouvernement visant à durcir les sanctions contre les travailleurs demandeurs d'emploi. Il s'agit de baisser les indemnités perçues par les chômeurs accusés de ne pas être assez actifs dans leur recherche.

C'est alors qu'une information publiée par WikiLeaks prend tout son sens. Ce site a en effet diffusé des échanges d'e-mail entre des dirigeants d'En marche, qui ne s'était pas encore officiellement un parti politique.

Voici donc un extrait d'un courrier électronique daté du 26 novembre 2016, adressé par Alexis Kohler, aujourd'hui secrétaire général de la présidence de la République, à Ismaël Emelien, devenu conseiller d'Emmanuel Macron à l'Élysée, en réponse à une note sur le travail, la fiscalité, l'assurance chômage et les syndicats :

« Sur le travail, c'est vraiment la deuxième question la plus importante car au bout du compte l'essentiel est de savoir si les Français sont effectivement convaincus que mieux vaut des travailleurs pauvres que des chômeurs bien indemnisés et que l'emploi est clé pour préserver les perspectives d'intégration de mobilité sociale (on peut faire un tri dans les autres je pense) »

Manifestement, le gouvernement a fait son choix : les travailleurs pauvres plutôt que des chômeurs bien indemnisés. Ce n'est pas le gouvernement qui fixe dans un premier temps les règles pour l'assurance chômage. Elles relèvent

de la discussion entre les représentants des salariés et des patrons. Mais si les partenaires sociaux n'arrivent pas à un accord, alors le gouvernement peut imposer de nouvelles règles.

Il est clair que pour les patrons, l'intérêt est de payer les travailleurs le moins possible, ce qui permet d'augmenter les profits. Sachant que le gouvernement préconise de réduire les droits des travailleurs qui refusent un emploi précaire sous-payé, ils ne seront pas encouragés à discuter d'une amélioration des indemnités. Les représentants du patronat sont confortés dans une ligne d'intransigeance, car en cas de blocage des discussions, ils savent que la décision du gouvernement en dernier ressort va tout à fait dans le sens de leurs intérêts.

C'est donc un mauvais coup de plus porté à ceux qui sont les créateurs de la richesse, tandis que ceux qui en bénéficient sont encore plus protégés dans leur volonté de l'accaparer.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

181.210 Réunionnais inscrits à Pôle emploi fin novembre 2017

Nouvelle hausse du chômage

Pôle emploi et la DIECCTE ont publié hier les chiffres du chômage pour le mois de novembre 2017. Ils montrent une nouvelle hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Fin novembre 2017, 181.210 Réunionnais étaient officiellement à la recherche d'un travail. Voici le communiqué accompagnant la publication de ces chiffres, avec des intertitres de Témoignages.

Demandeurs d'emploi par catégorie	Effectif			Évolution (en %) sur		
	Novembre 2016	Octobre 2017	Novembre 2017	un mois	trois mois	un an
	Réunion (données CVS-CJO)					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	136 510	135 700	135 650	0,0	-0,4	-0,6
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	25 060	26 620	27 240	2,3	3,9	8,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	161 570	162 320	162 890	0,4	0,3	0,8
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	4 310	4 850	4 670	-3,7	-5,5	8,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	15 560	13 660	13 650	-0,1	-7,5	-12,3
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	181 440	180 830	181 210	0,2	-0,5	-0,1

Fin novembre 2017, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 135 650. Ce nombre baisse de 0,4 % sur trois mois (soit -550 personnes). Il est stable sur un mois et diminue de 0,6 % sur un an. En France (y compris Drom), ce nombre baisse de 2,3 % sur trois mois (-0,8 % sur un mois et stable sur un an).

À La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C) s'établit à 162 890 fin novembre 2017. Ce nombre augmente de 0,3 % sur trois mois (soit +470 personnes). Il progresse de 0,4 % sur un mois et de 0,8 % sur un an. En France (y compris Drom), ce nombre baisse de 0,6 % sur trois mois (-0,1 % sur un mois et +2,6 % sur un an).

Plus de demandeurs d'emploi

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 0,4 % pour les hommes (-0,1 % sur un mois et -0,3 % sur un an) et de 0,4 % pour

les femmes (+0,1 % sur un mois et -0,9 % sur un an).

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue à La Réunion de 2,8 % pour les moins de 25 ans (-0,9 % sur un mois et -4,9 % sur un an), de 0,7 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-0,1 % sur un mois et -2,3 % sur un an) et progresse de 1,6 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+0,5 % sur un mois et +5,9 % sur un an).

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,2 % pour les hommes (+0,2 % sur un mois et +1,0 % sur un an) et de 0,4 % pour les femmes (+0,5 % sur un mois et +0,7 % sur un an).

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue à La Réunion de 1,1 % pour les moins de 25 ans (stable sur un mois et -2,9 % sur un an), reste stable pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+0,3 % sur un mois et -0,7 % sur un an) et progresse de 1,8 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+0,6 % sur un mois et +6,7 % sur un an).

Plus de chômage de longue durée

À La Réunion, sur trois mois, le

nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 1,5 % (+0,8 % sur un mois et +3,2 % sur un an) tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an recule de 1,2 % (-0,2 % sur un mois et -2,0 % sur un an).

À La Réunion, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C sur les trois derniers mois diminue de 10,0 % par rapport aux trois mois précédents (-2,3 % sur un an). Sur les trois derniers mois, les entrées pour fin de contrat à durée déterminée (-9,4 %), fin de mission d'intérim (-22,2 %), licenciement économique (-6,7 %), autre licenciement (-7,9 %), première entrée (-4,8 %), reprise d'activité (-8,6 %) et autre cas (-13,5 %) sont en baisse. Les entrées pour démission (+3,8 %) sont en hausse.

À La Réunion, le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C sur les trois derniers mois diminue de 6,5 % par rapport aux trois mois précédents (stable sur un an). Sur les trois derniers mois, les sorties pour reprise d'emploi déclarée (-13,5 %), entrée en stage (-14,5 %), arrêt de recherche (-3,9 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-2,2 %), radiation administrative (-3,8 %) et autre cas (-10,1 %) sont toutes en baisse.

Publication des chiffres des populations légales

850 700 habitants à La Réunion au 1er janvier 2015

L'INSEE a présenté ce 27 décembre les chiffres des populations légales au 1er janvier 2015. Ils montrent une poursuite de la croissance démographique en raison des nombreuses naissances. Des départs plus nombreux que les arrivées ont limité la hausse de la population entre 2010 et le 1er janvier 2015. Voici le contenu de cette étude.

Au 1er janvier 2015, 850 727 personnes vivent à La Réunion. La population progresse de 0,7 % par an depuis 2010, plus vite que la France métropolitaine (+ 0,5 %). Le solde naturel reste le moteur de cette croissance démographique, avec un excédent des naissances sur les décès. Elle est freinée par des départs à présent plus nombreux que les arrivées. La population de La Réunion augmente ainsi moins vite que par le passé. La dynamique de croissance s'atténue dans la majorité des communes, tandis que la population baisse dans quatre d'entre elles. L'Est et le Sud restent les zones les plus dynamiques (respectivement + 1,0 % et + 0,9 % par an).

Avec 850 727 habitants au 1er janvier 2015, La Réunion représente 1,3 % de la population française. L'île se classe au 25e rang parmi les 100 départements français les plus peuplés. De 2010 à 2015, la population s'est accrue de 29 600 personnes.

Une croissance de la population toujours supérieure à la moyenne nationale

Entre 2010 et 2015, la population augmente de 0,7 % par an en moyenne, à un rythme supérieur à celui de la France métropolitaine (+ 0,5 %). La croissance de la population a néanmoins ralenti depuis le début de la décennie : entre 1999 et 2010, elle augmentait deux fois plus vite (+ 1,4 % par an). Entre 2010 et 2015, la croissance démographique réunionnaise se place notamment derrière celle de la Guyane (+ 2,6 % par an) et de la Corse (+ 1,1 %). En revanche, elle est nettement plus dynamique qu'aux Antilles, puisque la Martinique (- 0,7 % par an) comme la Guadeloupe (- 0,3 % par an) perdent des habitants.

La croissance démographique soutenue par les naissances

À La Réunion, l'augmentation de la population continue d'être portée par le solde naturel. L'excédent des naissances sur les décès conduit à une hausse de la population de l'ordre de 9 900 habitants par an en moyenne entre 2010 et 2015, soit +1,2 % par an. Mais les départs de La Réunion sont plus nombreux

que les arrivées sur la période récente, générant un solde migratoire apparent négatif (- 0,5 % par an). Il atténue ainsi l'effet de l'accroissement naturel de la population.

Croissance encore élevée dans l'Est et le Sud

Le rythme de croissance a ralenti dans l'ensemble des micro-régions par rapport à la décennie 1999-2010.

Elle reste soutenue entre 2010 et 2015 dans l'Est (+ 1,0 % par an) et le Sud (+ 0,9 % par an). C'est particulièrement le cas à La Plaine-des-Palmistes, Bras-Panon, Saint-Benoît, Entre-Deux, L'Etang-Salé et Saint-Pierre. Avec une hausse de 3,4 % par an, La Plaine-des-Palmistes se classe parmi les communes les plus dynamiques de France. En revanche, la population diminue entre 2010 et 2015 à Cilaos, à Salazie et à Sainte-Rose, des communes plus enclavées. À Saint-André, Les Avirons, Saint-Louis, Saint-Joseph et Le Tampon, la croissance démographique ralentit de façon marquée par rapport à la décennie 2000. Cela s'explique par une diminution rapide de la taille des ménages, que ne compense pas toujours l'augmentation du nombre de logements.

Au Nord, la croissance démographique est proche de la moyenne régionale (+ 0,6 % par an). Entre 2010 et 2015, la population croît à un rythme modéré à Saint-Denis et à Sainte-Suzanne. En revanche la croissance démographique s'accélère à Sainte Marie (+ 1,9 % par an), en lien avec les nombreuses constructions de logements neufs.

Dans l'Ouest, la croissance démographique est très modérée au cours de cette période (+ 0,4 % par an). La baisse de la population s'amplifie au Port (- 1,7 %), où le nombre de logements stagne tandis que la baisse de la taille des ménages se poursuit. La population continue en revanche à progresser vivement à Saint-Leu (+ 1,7 %) et à La Possession (+ 1,5 %), même si le rythme de croissance a été divisé par deux dans cette dernière commune par rapport à la décennie 2000.

Même la mouche vomit

Sur la route de Thèbes se tenait le Sphinx (corps de lion, ailes d'aigle, visage de femme). Les passants, les voyageurs, les commerçants qui se rendaient à la ville ne pouvaient y échapper : il fallait l'affronter. Le Sphinx posait une énigme, et si l'interlocuteur ne pouvait répondre, il était dévoré. L'énigme était : « Je marche à quatre pattes le matin, sur deux à midi, et sur trois le soir, qui suis-je ? »

La question que le monstre posait était celle de la monstruosité : il ne pouvait y avoir guère qu'un monstre pour marcher à quatre pattes, puis à deux et enfin à trois au long de la journée.

Homme, qui es-tu ? es-tu incapable de voir que le vrai monstre, c'est toi ? Es-tu aveugle au point que tu es incapable de te voir dans le miroir vrai de ta propre folie ? Celui qui ne sait pas qui il est voué à sa propre disparition. Il en va du destin, l'ananké, auquel l'Homme est attaché.

Vint Œdipe, et il répondit : « L'Homme. Car à l'aube de sa vie, il avance sur ses quatre membres ; adulte, il marche sur ses deux pieds ; et âgé, il se sert d'une canne ». Il répondait, Œdipe, que l'homme n'est monstre que s'il ne sait pas se voir lui-même dans le reflet de son propre questionnement. Il disait, Œdipe, que, tant que l'homme ne saura pas résoudre les énigmes du monde, il ne sera que monstre. L'homme n'est qu'un monstre s'il n'a pas la pleine conscience de lui-même, c'est-à-dire s'il n'a pas conscience qu'il est lui-même monstre et qu'il naît monstre.

En disant 'Je suis un Homme', faisant œuvre de réflexion, étymologiquement de retour sur soi, Œdipe renvoyait le Sphinx au statut de monstre. C'est alors que, pris à son je(u), il se jeta du haut des murs de l'enceinte de la ville dont il faisait le siège, et périt.

Jan Himmelstreope réfléchissait à la figure immémoriale d'Œdipe, puis il reprit le livre jaune canari « Das Verschwinden von Josef Mengele » et se remit à sa lecture.

Adolescent, il avait dressé une liste sur un cahier jaune aussi qui portait en titre :

“LISTE DES CHOSES À FAIRE AVANT DE MOURIR”.

Au premier tiret, était porté :

« Essayer de comprendre Josef Mengele ».

L'homme est-il le monstre que dit l'énigme du Sphinx ?

Dans le Boeing 747 en partance d'Antananarivo, il avait discuté avec son voisin un Français de la Seconde guerre mondiale, de la biopolitique nazie, et du darwinisme social. Le Français lui avait cité Victor Hugo : « On résiste à l'invasion des armées, on ne résiste pas à l'invasion des idées ». Il avait dit qu'il venait d'une famille de gauche, et pourtant : « Il y avait du fascisme dans mon père, une forme de fascisme qui m'a imprégné aussi ». Son père, si irascible et suffisant, avait un jour lancé à sa belle-mère concernant son premier fils

qu'il allait « en faire un hyper-agressif. Parce que dans la vie, il faut se battre pour y arriver ».

L'Allemand eut envie de s'excuser, il ne confia pas qui était son arrière-grand-père, ni les raisons qui l'avaient amené à faire des démarches auprès des services du standesamt KVR bureau pour changer de patronyme et s'appeler "Himmelstreope".

« Certains êtres vivent dans la clarté, lui avait dit le Français. Moi, mon bégaiement était une espèce d'ombre. J'ai grandi comme ça dans l'ombre du langage. Dans le repentir continu, dans un flottement permanent du dire. C'est comme ceux qui, à l'armée, se tirent dans le doigt pour ne pas avoir à tirer, tu comprends ça ? »

Son haleine sentait le vin.

Madagascar, Jan avait pris un antipaludéen, le Lariam, ça l'avait rendu malade, il avait la courante. Dès qu'il mangeait, tout partait. Sa copine de Diego, alors qu'il s'absentait régulièrement pour aller aux toilettes, lui lança soudain hilare : « Mangélé, mangélé, mangélé ! Ah ahahaha ! » Jan en était devenu blême : comment pouvait-elle savoir ? Par quelle magie lui jetait-elle à la figure le nom honni, de celui qu'il avait nié toute son existence, et dissimulé ?

« Mengele, fils de Mengele, tu ne seras jamais qu'un Mengele... Ahahaha ! » Il s'était levé d'un bond, et était parti s'enfermer dans sa chambre d'hôtel. Le lendemain, il embarquait en taxi-brousse pour Tana, de là Bonn, Allemagne.

Jan dans l'avion se remémora son fils de son premier mariage, alors âgé de 6 ans, tandis que celui-ci embrassait une effigie du bonhomme Noël.

« Tu sais, tu n'a pas besoin de croire au Père Noël... Ce n'est pas lui qui t'offre tes cadeaux, c'est moi ».

Son fils le regarda les yeux pleins de larmes : « Le Père Noël ?... Pourquoi ? il est mort ? Alors, je n'aurais plus jamais de cadeaux ?... »

Jan referma le livre de Guez

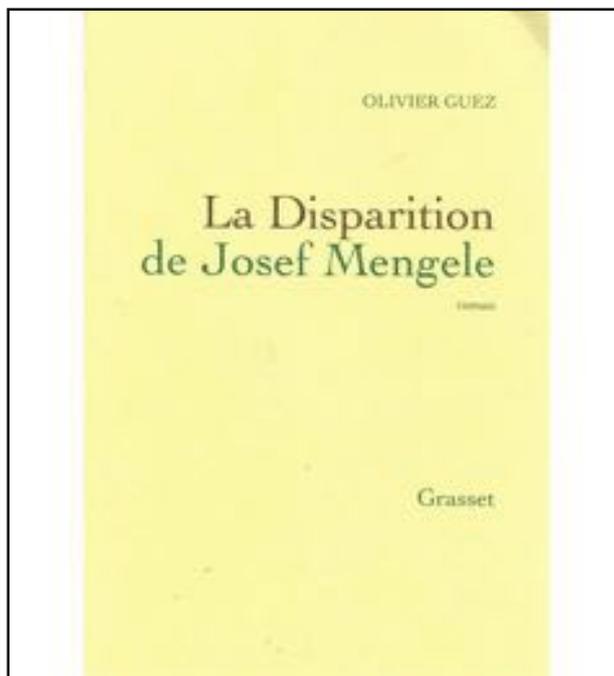
qu'il avait achevé pour se plonger le visage dans ses mains, de grandes mains de chirurgien, et il se lamenta à voix basse :

« Nein, wir wissen es immer noch nicht... »

Jean-Baptiste Kiya

Vous renvoie à la lecture numérique du conte de Noël du chroniqueur de cette rubrique : "Frédéric - Arnaud", sur le site du JIR, clicanoo.re, rubrique "Culture & loisirs, littérature", conte illustré par Benoît Bourget.

+ "La Gazette du patrimoine cauchois" n°50, 2e semestre 2017, 2e partie de l'article "Les Autoportraits de Charles Angrand (1854-1926), Aspects des expressions du soi" du même.



La Disparition de Josef Mengele par Olivier Guez, éditions Grasset.

Che Guevara, apôtre des opprimés III

Che Guevara : un révolutionnaire intégral

Le cinquantième anniversaire de l'assassinat du Che en Bolivie le 9 octobre 1967 offre l'occasion de revenir sur le parcours du révolutionnaire cubano-argentin qui a dédié sa vie à la défense des « Damnés de la terre ».

Quelles étaient les critiques du Che vis-à-vis de l'Union soviétique ?

Le Che a toujours critiqué le dogmatisme intransigeant et inconsistant. Il était d'ailleurs convaincu que la libération du Tiers-monde ne surviendrait qu'à travers un changement stratégique radical des pays socialistes. Pour le Che, le modèle soviétique menait à une voie sans issue car il se voulait universel alors que la construction du socialisme dépendait de la réalité de chaque pays. Il avait d'ailleurs reproché à Cuba d'avoir importé les manuels soviétiques de philosophie politique dont le principal effet était d'empêcher les Cubains de penser. De son côté, le Che était l'antithèse du dogmatisme et un fervent partisan du débat critique, seul moyen de relever les défis imposés par l'édification d'une société nouvelle. La pensée du Che était une pensée en action et en perpétuelle construction.

Comment le Che était-il perçu à travers le monde ?

Par son parcours, le Che est l'archétype du révolutionnaire internationaliste. C'est un dirigeant de haut niveau, une figure emblématique de la Révolution cubaine, un homme droit, honnête, intransigeant sur les principes, loyal vis-à-vis de Fidel Castro et de la direction cubaine et

partisan d'une solidarité sans failles avec les peuples en lutte contre l'oppression. Le Che se rend à plusieurs reprises à Alger car, dans les années 1960 et 1970, l'Algérie était la Mecque des révolutionnaires. L'Algérie a été un refuge pour tous les mouvements indépendantistes du Tiers-monde et elle a fourni une aide matérielle, humaine, logistique et financière à tous ceux qui menaient une lutte anticoloniale. C'est là l'un des plus beaux chapitres de l'Histoire de l'Algérie. Les gouvernements de Ahmed Ben Bella et de Houari Boumediène ont été des amis fidèles et reconnaissants de la Révolution cubaine et partageaient les mêmes idéaux.

Dans son discours d'Alger du 24 février 1965, le Che rappelait que le socialisme ne serait atteint qu'avec l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme et que le meilleur moyen pour atteindre ce but est que l'État s'empare des moyens de production. Il rappelait également que la grande priorité était le développement de l'agriculture afin d'assurer la sécurité alimentaire des peuples. Le Che reprochait aux pays socialistes d'imposer des relations capitalistes aux nations du Tiers-monde et de les exploiter. Il exigeait plus de solidarité de l'URSS vis-à-vis des pays en lutte contre l'impérialisme, notamment le Congo et le Vietnam.

Y a-t-il eu une rupture entre Che

Guevara et Fidel Castro ?

Il n'y a jamais eu de rupture politique ou idéologique entre le Che et Fidel Castro. Au contraire, il y a toujours eu une grande affinité intellectuelle entre les deux hommes. Tous deux se vouaient un immense respect. Le Che se considérait comme un fervent disciple de Fidel Castro et il le rappellera dans sa lettre d'adieu. Fidel Castro partageait les critiques du Che vis-à-vis de l'URSS. Leurs destins étaient tout simplement différents. Fidel Castro avait la mission historique de diriger la Révolution cubaine et le Che souhaitait faire la Révolution en Argentine. Ils avaient d'ailleurs établi un pacte lors de leur première rencontre au Mexique en 1955. Le Che avait alors demandé à Fidel Castro qu'une fois obtenu le triomphe à Cuba, il lui permettrait d'aller lutter pour la libération de son pays d'origine.

Salim Lamrani

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris IV-Sorbonne, Salim Lamrani est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, spécialiste des relations entre Cuba et les États-Unis. Son nouvel ouvrage s'intitule *Fidel Castro, héros des déshérités*, Paris, Editions Estrella, 2016. Préface d'Ignacio Ramonet.

In kozman pou la rout

« Avèk mèrsi, i pous pa sharyo ! »

Moin la fine antann demoun apré di : « Avèk mèrsi i pous pa sharyo ! ». Sansa : « Avèk mèrsi i sar pa la boutik ! ». Dizon sé topète pou morète sirtou dopi ké so salté l'arzan la anvayi la tèr. Ou i vé manzé ? Larzan. Ou i vé boir in n'afèr ? Larzan. In zouzoute pou out marmaye ? Larzan ; tan é tann shoz, koméla si la pa larzan ou i ariv pa o bit. Sak nana son pourkoi, i san pa sa konmsa, mé sak i an mank li san doulèr pasé. Poitan larzan nora pi z'ète solman, konm i di, in tiktak pou fé l'éshanjmarshandiz... In tan dann l'Afrik kokiy té i sèrv pousa... Lété pa blizé bate la moné ! Té pa blizé tir bann biyé sou prèss ! Oui té pa oblizé, mé sa l'ariv konmsa é koméla sé lo larzan li mèm k'i roprézant la valèr. In valèr virtyèl bien sir mé k'i fé la diférans rant sak nana é sak na poin. I donn la fors lé z'inn é li afaye lé zot. Alé ! Mi éstop tèrta é mi invte azot, si zot i vé, kass z'ot koko la dsi. Ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

In nom pou soisanndé mil pèrsone

Vi ké mi koz avèk in bann dalon kalifyé : bann léktèr zournal témoignaz. Vi ké sanm pou moin zot néna otan k'moin pou rakont amoin ké moin pou rakont azot. Moin lé sir néna in késtyon lé dann z'ot tèt dopi l'èr nou la komans parl lo l'abolisyon lésklavaz é késtyon la mi poz amoin toultan dopi moin la konète a popré lo nonm z'afranshi l'ané 1848. Kan mi di l'ané 1848, lé pli korèk dir lo pti pèryod la spasé dopi Sarda l'ariv La Rényon, moi d'oktob, ziska vin désanm lo zour lo labolisyon.

Sé la késtyonn done lo nom bann zésklav la gingn l'afranshisman pars zot i koné, konm moin mèm, bann zésklav l'avé poin lo nom dann la koloni. Zot l'avé in pti nom, in prénom si zot i vé, kékfoi mèm in nom gaté ! Sa ni koné. Sa lé marké dann salté d' kode noir é shak foi in zésklav té afranshi té i falé trouv in nom d'famiy pou li. Tèi mark dsi in papyé é tèi romète ali sa konmsa li obli pa. Lé vré ké konm li tèi koné pa lir, la plipar d'tan, lo papyé épi arien té lo mèm z'afèr, topète morète, boîte z'alimète.

Koman té i done lo nom ? Sa in gran késtyon. I pare nana dé foi tèi done ali lo nom son mètr vi ké lo mètr tazantan téi tonm lo papa donk in pé l'apèl Boiyé, Hoarau, pétète Gauvin sansa d'ot nom ni pans lété lo nom bann moun déor alé oir nout z'ansète la gingn sa dann tan l'abolisyon. I paré galman tèi trap lo prénom, té i roul ali kaloubadia, tèi mète lo bann lète alanvèr, épi sa lété son nom pou la vi. Dé foi mèm lété in vré kasaz ti boi konm Kardinal, Blansh nèz.

Parl fète alon anparl in pé Edmond Albius, in moun bandé, la invant in tiktak pou fégonn la vaniy étan marmaye é bin la pa atann 20 désanm 1848 pou afranshi ali, mé la afranshi ali moi d'séktanm/in gran kado pou in marmaye la fé in n'afèr inportan konmsa : li la gingn troi moi d'nom. Kèl nom mondyé ségnèr ? La apèl ali Albius, in nom latin, té i vé dir pli blan k'blan. Kan ou la vi foto lo moun ou i pé dir sé in plézantri dsi son kont, sanm pou moin.

Astèr alon roprann la késtyon nou la poz anou pou komansé. La répons ? Pou donn lo nom bann z'afranshi la mète in kantité éskrib : sak té i koné ékri, é banna la travaye tout la pèryode nou la mark an o la é la travaye a fon pou ariv trap lo rézilta Sarda l'avé domann azot trapé pou la date l'abolisyon. In réisite ? Si zot i vé, mé san tienbo kont listoir la famiy lo l'afranshi, san tienbo kont son volonté, san fé lo raproshman avèk lo nom son momon épi son papa. Sanm pou moin, in vré majigador kolonyal épi ésklavazis. Mi arète tèrla, épi mi pans shakinn va fé son zizman par li mèm.

Justin